Livre

Frontières entre le Brésil et la Guyane française : second mémoire présenté par les Etats Unis du Brésil au Gouvernement de la Confédération Suisse ; arbitre choisi selon les stipulations du Traité conclu à Rio-de-Janeiro, le 10 avril 1897 entre le Brésil et la France. Tome V, Fac-simile de quelques documents reproduits aux tomes II, III et IV

Berne 1899

Résumé

Le Contesté franco-brésilien est un différend soulevé entre les gouvernements français et brésilien, sur la question de la délimitation de la frontière entre la Guyane et le Brésil. Le protocole du 10 avril 1897, signé entre la France le Brésil détermine que la rivière Japoc ou Vincent Pinçon est l'Oyapoc et que la limite intérieure se forme à partir de la source principale de cette rivière jusqu'à la frontière hollandaise par la ligne de partage des eaux du bassin des Amazones qui, dans cette région est constituée dans sa presque totalité par la ligne de faîte des monts Tamuc-Humac.

Informations

Edition: Berne,Imprimerie Staempfli & Cie,1899.

Langues: Anglais, Français

Provenances: Bibliothèque Alexandre-Franconie

Base: Bibliothèque numérique Manioc

Titre d'ensemble: Frontières entre le Brésil et la Guyane française

Format: Application/pdf

Mots clés

FRONTIÈRES

HISTOIRE POLITIQUE

HISTOIRE COLONIALE

CONTESTÉ FRANCO-BRÉSILIEN

DROIT

GÉOGRAPHIE

BRÉSIL GUYANE FRANÇAISE

18E SIÈCLE 17E SIÈCLE 16E SIÈCLE

Conditions d'utilisation

Domaine public

Citer ce document

Frontières entre le Brésil et la Guyane française : second mémoire présenté par les Etats Unis du Brésil au Gouvernement de la Confédération Suisse ; arbitre choisi selon les stipulations du Traité conclu à Rio-de-Janeiro, le 10 avril 1897 entre le Brésil et la France. Tome

V, Fac-simile de quelques documents reproduits aux tomes II, III et IV , Berne, 1899. Bibliothèque numérique Manioc consulté le 30 octobre 2026. Lien: HTTP://WWW.MANIOC.ORG/PATRIMON/HASHA79D8092E11EC99FAB8763.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés